

## Maison des aînés : une belle annonce pour la population

**La Sarre, vendredi le 28 février 2020** – Lors d’une conférence de presse tenue le 27 février, le ministre responsable de la région de l’Abitibi-Témiscamingue, monsieur Pierre Dufour, a confirmé, au nom de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, la construction d’une maison des aînés à Palmarolle.

### **Les services de proximité sont une priorité**

Le préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest, monsieur Jaclin Bégin, accueille cette nouvelle à bras ouverts. «On se souviendra que la fermeture du CHSLD de Palmarolle a causé une certaine commotion sur le territoire et soulevé certaines préoccupations, notamment de la part des élus. Maintenant, nous avons la confirmation du gouvernement que nos aînés auront un nouveau milieu de vie, adapté à leurs besoins», affirme monsieur Bégin.

Il tient à rappeler la contribution de différents partis à cette annonce positive. «Je tiens à souligner l’ouverture et l’écoute de la ministre, madame Marguerite Blais, qui a bien compris les enjeux et l’importance d’une fermeture pour notre territoire et nos citoyens. Je me dois aussi de souligner d’une part l’accompagnement du Centre de santé et de services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue dans ce dossier et saluer le travail de la députée d’Abitibi-Ouest, madame Suzanne Blais, pour ses interventions. Finalement, je lève mon chapeau au comité de citoyens pour sa ténacité et sa vigie du dossier. La coopération de chacun des partis permet aujourd’hui de franchir un pas de plus dans la réalisation de ce projet commun », renchérit monsieur Bégin.

### **À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST**

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49<sup>e</sup> parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.